



Pôle Attractivité et
Proximité
Service équipements
sportifs

Contrat préalable d'objectifs

Légende du dossier

**« Course nature marcellinoise – Saint Marcellin en Forez
Edition 2023 »**

LES SIGNATAIRES

La présente convention préalable d'objectifs est signée entre,

d'une part, Loire Forez agglomération, représentée par Monsieur Jean-Marc Grange, conseiller délégué aux équipements sportifs

et d'autre part, l'association «Course nature marcellinoise», organisatrice de la manifestation «Course nature marcellinoise 2023 », représentée par son président Monsieur David Faure.

L'OBJECTIF DE LA PRESENTE CONVENTION

L'objectif de la présente convention est de définir, au vu du soutien financier mis en place par Loire Forez agglomération, les engagements des organisateurs de la manifestation « course nature marcellinoise 2023 » envers Loire Forez agglomération.

LE SOUTIEN FINANCIER

Au titre de l'année 2023, le soutien financier mis en place par Loire Forez agglomération à la manifestation « course nature marcellinoise 2023 » est de 500 €.

Ce soutien n'a aucun caractère ni définitif, ni de tacite reconduction, au-delà de l'année 2023.

LES ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS

Pour cette édition, qui se déroulera le dimanche 2 avril 2023, les engagements des organisateurs envers Loire Forez agglomération sont de différents ordres :

1. Le logo « Loire Forez agglomération » sera décliné sur l'ensemble des affiches, des programmes et des flyers dédiés à cette épreuve sportive.
2. Deux banderoles « Loire Forez agglomération » seront positionnées sur les barrières de sécurité qui délimitent les zones d'arrivée et de départ des courses (ces banderoles sont à récupérer à l'accueil de Loire Forez agglomération, 5 jours avant la course et à rendre à la même adresse dans les 5 jours qui la suivent).
3. Des élus de Loire Forez seront invités aux différents temps forts de la manifestation.
4. Dans le cadre de l'organisation du challenge course nature Loire Forez agglomération l'association organisatrice transmettra dans les 7 jours qui suivent la course, l'ensemble des classements des épreuves qui se seront déroulées lors de cette manifestation sportive, ainsi que les adresses courriel de l'ensemble des « finishers » desdites épreuves.

Pour l'association « Course nature marcellinoise »
Monsieur David Faure

Pour Loire Forez agglomération

